

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## Extrait du registre des délibérations de la Commune Saint-Jean-et-Saint-Paul Séance du 20 mars 2025

 Nombre de conseillers :
 10

 En exercice
 10

 Présents
 .7

 Votants
 .7

 Exprimés
 .9

Date de la convocation : 14/03/2025 Date d'affichage : 14/03/2025 L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,

Le 20 mars à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-ET-SAINT-PAUL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Grange aux Marnes,

Sous la présidence de Madame CALMELS Anne, Maire

<u>PRESENTS</u>: BRUN Christophe, CALMELS Anne, FABRE Cédric, LAYRAL Emmanuel, SAUVEPLANE Pierre, SENTY Michel, VERLAGUET Mathieu.

ABSENTS EXCUSES: LADET Mathieu, GARAMPON Olivier, RODIER Jean-Jacques,

PROCURATION: GARAMPON Olivier a donné procuration à BRUN Christophe, LADET Mathieu a donné procuration

à SAUVEPLANE Pierre

Le nombre de conseillers ayant pris part au vote est de sept.

## SEANCE N°2025-2 DELIBERATION N°2025-2-1 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Fonctionnement des assemblées – Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2121-15 du CGCT;

Considérant qu' « au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à neuf voix pour,

- de désigner SAUVEPLANE Pierre pour remplir cette fonction.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents

> Le Maire CALMELS Anne Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le amars 2025
- par publication sur le site Internet www.saintjeanetsaintpaul.fr le? mars 2025

Le Maire

CALMELS Anne

Le secrétaire de séance SAUVEPLANE Pierre

Page 1 sur 2

Accusé de réception en préfecture 012-211202320-20250320-DCM20250320\_1-DE Reçu le 28/03/2025

> Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : http://www.telerecours.fr.